L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT:—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 6 DECEMBRE 1845.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WHISE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
Journal quotidien, une année d'avance..... $12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance..... $5
Les noms de souscripteurs sans souscription, sont donnés avec parcimonie, et seulement avant l'expiration.
ANNONCES.—Une pauce par chaque dix lignes, pour chaque insertion, pour les premières insertions, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne paraîtra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne seront pas marquées pour une autre valeur paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.
Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux annonces de ceux qui ont pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

ARRANGEMENT POUR L'HIVER.
BATEAUX A VAPEUR PORTANT LA MALLE.
POUR BATON-ROUGE. *Port Hudson, Rapide, Sarah, Pointe Coupée, Tunica, Fort-Adams, et les ports intermédiaires.*
Excellent service d'un chargement dans le transport de la malle par cette route, les ports de départ suivants ont été adoptés et savoir:
Le bateau A-vapeur BRILLIANT, capitaine Hart, partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches, lundis à 10 heures du matin, pour Fort-Adams et les ports intermédiaires. A son retour il quittera le Bayou-Sarah tous les mardis et vendredis à 11 heures du matin.
Le bateau A-vapeur CLINTON, capitaine W. Baird, partira de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et samedis à 10 heures du matin, pour Fort-Adams et les ports intermédiaires. A son retour il quittera le Bayou-Sarah tous les dimanches et jeudis à 11 heures du matin.
PRIX DU PASSAGE.—Au Bayou de Bonnidemville $2
Du do. Au Bayou du Pont Baton Rouge et Bayou Sara..... 3
Pour le passage, s'adresser à bord, ou à
WM. H. AVERY, 86 Gravier.

ARRANGEMENT D'HIVER.
TROIS VOYAGES PAR SEMAINE.
POUR BATON-ROUGE *et les ports intermédiaires*—Le bateau FANE, capitaine J. C. Northup, partira régulièrement de la Nouvelle-Orléans tous les mardis, à 10 heures A. M. et le Baton-Rouge LUNDIS, à 9 heures A. M. et vice-versa, à la Nouvelle Orléans le mardi soir.
Le bateau WAVE, capitaine A. Timbury, partira de la Nouvelle-Orléans le lundi et jeudi, à 10 heures A. M. pour la Pointe à la Hache, et sera de retour en ville le mardi et samedi soir.
Le public peut être assuré que ces deux paquebots feront leurs voyages régulièrement toute la saison. M. Jacques Lafitte informe les expéditeurs et les amis que rien ne sera négligé de sa part pour rendre ses bateaux dignes de leur confiance.
Pour le fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
JACQUES LAFOUTE, 7, Vieille Levee.

Nouveau arrangement pris par le bateau a vapeur HELEN,
SERVANT TOUTES LES SEMAINES.
POUR LA MALLE.—Le bateau a vapeur HELEN, capitaine Jourdain Martin, partira tous les samedis à 10 heures, arrivant la nuit suivante à Baton-Rouge, départ de la Malle le dimanche à 10 heures; il arrivera à la Nouvelle-Orléans tous les lundis à midi.
POUR LA PÊCHE ET LA HACHE.—Partant de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis à 10 heures du matin pour la Pêche et le Bayou de retour le jeudi suivant dans l'après-midi.
Arrangement, les passagers allant à la Hache ou à la Pêche le samedi, au lieu d'y aller le mercredi seront avisés.
Les mercredis et les samedis de PHELEN, sont assurés qu'il sera de bon autre bateau faisant les mêmes voyages.
Pour le fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
ROBERT MURPHY,
62 Vieille Levee.

POUR BAYOU-SARA.—Le beau steamer neuf BELLE CREOLE, capitaine J. M. Sellers, partira tous les samedis, entre 10 et 11 heures du matin, en laissant à bord le Bayou-Sara le dimanche matin, de retour à la Nouvelle-Orléans tous les lundis à midi. Il partira de la Nouvelle-Orléans pour le Bayou-Sara, et vice-versa, tous les samedis, et le public peut être assuré que ce bateau ne manquera pas de partir à l'heure indiquée. Il est construit pour le service du Bayou-Sara, et offre aux voyageurs toutes les commodités possibles.
Pour le fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
OMER LAUVE, 19, Toulouse.

POUR ST. LOUIS.—Le bateau à vapeur DIAMOND, capitaine DUVERNON, partira le 15 de chaque mois, et le 1 et 15 de chaque mois, pendant la saison du commerce, sous le commandement du capitaine H. DRUCKER, Pour plus ample renseignement, s'adresser à bord, ou à
H. DRUCKER, WOODS & CO.
92 Tchoupitoulas.

POUR NEW-YORK.—Ligne de la Loui-[illegible] Le beau navire [illegible] CENT-[illegible] Maisat, est prête à recevoir chargement, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. E. WOODRUFF, 90 Camp.

POUR NEW-YORK.—Ligne de Pr[illegible] Le bateau à vapeur CONSTITUTION, capitaine [illegible] partira de son chargement [illegible] Pour le reste du fret, ou passage, s'adresser à bord, ou à
JAS. SYMANTON & CO.
Ecrire Magasin et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—Cette semaine—La barque JOHN ROWER, capt. Cutler, ayant la plus grande partie de son chargement, partira comme il est connu. Pour le reste du fret, ou passage, s'adresser à
RICKER & PEARSON, 62 Camp.

POUR BOSTON.—Ligne de Pearson & Co.—La belle barque Sculpin, MAURAN, capitaine [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
RICKER & PEARSON, 62 Camp.

POUR BOSTON.—Le navire KENTUCKY, capitaine [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à
HARROD, DARLING & Co.
62 Camp.

POUR BOSTON.—La barque A. L. DANA, capitaine Smith, partira très incessamment. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emplacements, s'adresser à
LEVI HAGALE,
25 nov 93, rue de la Commune.

POUR BOSTON.—Ligne de Pearson & Co.—La belle Partahi après le Barrington—le navire ANN, capt. [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
RICKER & PEARSON, 62 Camp.

POUR HAVRE ET L'AMORE.—Le brick Gustave, capitaine Creighton, ayant son chargement engagé, partira promptement. Pour passage, s'adresser à
L. H. GALE,
93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire A. L. MANTA, capitaine Bouvoisin, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux emplacements, s'adresser à
LEVI HAGALE,
25 nov 93, rue de la Commune.

POUR BORDEAUX.—Le navire français de première classe, LE VAILLANT, capitaine Giraud, partira vers le 25 du courant. S'adresser, pour fret ou passage, à consignataire Pinet, sur bords, ou à notaire à bord, ou à
JORDY & BRAMER,
36 rue Conti
ou à JENKINS & TIGLER, rue Royale.

POUR BORDEAUX.—Le brick NEW CASTLE, capt. [illegible] sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR BORDEAUX.—Le navire HOPE, capitaine [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire HOPE, capitaine Rogers, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à
RICKER & PEARSON,
62 Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le navire HOPE, capitaine Soule, partira sous peu. Pour fret de 500 balles coton, ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
93, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire MARIE CONNIER, capitaine Thompson, partira sous peu. Pour fret de 400 balles coton ou pour passage, s'adresser à
L. H. GALE
93, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire JAVA, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret de 500 balles coton ou pour passage, s'adresser à
L. H. GALE
93, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire [illegible] GENERAL PARKHILL, capitaine McKown, [illegible] immédiatement. Pour fret de 400 balles coton ou pour passage, s'adresser à
L. H. GALE,
93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire [illegible] capt. T. Crosby, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à
RICKER & PEARSON, 62 Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le navire ALABAMA, pour la Havane et Liverpool, partira immédiatement du capitaine H. [illegible] Pour le reste du fret, ou passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
93 Commune.

BATAILLON D'ARTILLERIE.
N. ORLEANS, ce 29 novembre 1845.
CELEBRATION DE L'A. Sto. MARIE
PATRONNE DES ARTILLEURS.
Le Bataillon prendra les armes le dimanche 7 décembre prochain, à 8 heures du matin.
Arrangement complet, grande tenue d'hiver et bonnet au mousqueton.
Réunion à l'arsenal. Le drum sonnera à [illegible]
Il y aura grand office à la Cathédrale et une quête sera faite au profit des orphelines.
Messieurs les officiers et messieurs les membres honoraires des corps sont respectueusement priés de se trouver à 2 heures précises à la Bourse St. Louis, pour assister au banquet.
Messieurs les musicien volontaires qui ont fait la campagne de Corpus-Christi, sont invités d'honorer leurs frères d'armes de leur présence au banquet.
Par ordre du major,
F. SAUTON, adj. major.

QUARTIERS GENERAUX.
PREMIERE DIVISION DE LA MILICE DE LA LOUISIANE.
NOUVELLE-ORLEANS, 3 décembre 1845.
Ordre spécial No. 6.
1. L'intention d'honorer le général de la Légion de la Louisiane en remplissant ses devoirs, le brigadier général Chaffe, en ordre, aura lieu samedi 27 du courant.
2. Le rendez-vous est à l'Arsenal depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, sous le commandement du major de brigade Benjamin Bonneau, qui en assumera le service en l'absence du quartier-général de la division, conformément à la loi.
Par ordre du major général,
JOHN L. LEWIS,
Commandant de la brigade.
CHS. A. LEBOUTET,
major de brigade.

CHAUMIERES.—Reçu par le navire Governor Bunce, un nouvel envoi de Sièges et Bridgeport, Bouteilles assortiment complet de Chaussures pour hommes, dames et enfants, à vendre à des prix très-modérés.
RICKER & PEARSON,
62 Camp.

LYONS.—[illegible]
NOUVELLE-ORLEANS, 6 DECEMBRE 1845.

POUR GOUVERNEUR:
WILLIAM DEBUYS.
POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
EDWARD SPARROW.
POUR SÉNATEURS:
D. F. BURTHE, ROBT. FREAUX, RANDELL HUNT, FERG. GARDERE.
POUR LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS:
PREMIER DISTRICT.
DANIEL BYRNE, J. W. SMITH.
SECOND DISTRICT.
J. B. WALTON, HENRY LATHROP
TROISIÈME DISTRICT.
T. G. HUNT, W. M. AVERY, M. BURKES.
QUATRIÈME DISTRICT.
TH. ZACHARIE, HENRY D. OGDEN, P. W. FARRAR.
CINQUIÈME DISTRICT.
JULES BENOIT, NICOLAS GUILLIE, VICTOR BURTHE.
SIXIÈME DISTRICT.
ARMAND PIERRE, JOHN WATKINS.
SEPTIÈME DISTRICT.
JULES CASSARD, B. SEGAUREGARD,
HUITIÈME DISTRICT.
OCTAVE LEBRANC.
NEUVIÈME DISTRICT.
Wm. C. C. CLAIBORNE.

Il doit y avoir ce soir dans le 2me district représentatif, à l'hôtel Dumond, un meeting whig auquel assisteront nos candidats pour gouverneur et lieutenant-gouverneur, MM. DEBUYS & SPARROW.

Il y a eu jeudi soir un meeting whig dans le premier district représentatif. Il était présidé par F. Fryer, vice président. U. F. Gaiennie et ——, et Romer, secrétaire. MM. Conrad, U. F. Gaiennie, John et le général Spitnos ont successivement harangué l'assemblée.

Les locaux ont choisi pour leurs candidats au Sénat, savoir:
Première municipalité, Pierre Soulé; seconde municipalité, John M. Bell; troisième municipalité, Charles Dumas; pour toute la ville, Thomas F. Durant.

La malle a manqué hier au-delà d'Augusta, Geo.

Il existe maintenant aux Etats-Unis une société dont le but est de prêcher la paix partout et toujours et de combattre toute mesure tendant à amener ou à soutenir la guerre. Cette société, rétrécissement organisée, a déjà pris cours de conséquence pour avoir un organe spécial, l'*Héraut de Paix*, sorte de revue qui paraît mensuellement, et pour dessiner en outre une infinité de feuilles volantes contenant un sommaire de ses doctrines pacifiques.

Quelque opinion qu'on doive avoir là-dessus, on ne sera pas fâché de connaître les principales raisons que font valoir ces nouveaux apôtres de la paix perpétuelle.

Dabord, disent-ils, la guerre est contraire à la loi de Dieu. Puis, elle est proscrite par les lois de la philantropie et de l'humanité; enfin elle n'aboutit à rien de bon.

Là-dessus, ils donnent une statistique des pertes en hommes occasionnées par la guerre. Nous citons textuellement:

Les guerres des Juifs ont coûté la vie à	25,000,000
Du temps de Sésostris	17,000,000
De Sésostris, de Cyrus et d'Alexandre	30,000,000
Du do. des successeurs d'Alexandre	20,000,000
Du de la Grèce	15,000,000
Du do. des deux Brutus	20,000,000
Du do. des Romains avant J. César	60,000,000
Du do. de l'Empire Romain, des Turcs et des Sarrasins	180,000,000
Du do. de la Réformation	30,000,000
Du do. Moyen-Age et des Croisades	80,000,000
Du do. Tartarie et d'Afrique	100,000,000
Des Espagnols contre les Indiens d'Amérique	12,000,000
Du do. de Napoléon	6,000,000
	667,000,000

"Mais, disent-ils, ce n'est qu'un certain nombre infini de l'immense quantité de victimes immolées au dieu de la guerre. Le Dr. Dick estime les victimes mêmes à un milliard; dans la guerre à quatorze milliards de personnes. Edmund Burke l'évalue à trente-cinq milliards. En ne prenant que l'estimation du Dr. Dick, ces quatorze milliards de personnes auraient fourni assez de sang pour remplir un lac de deux sept mille six cent cinquante et de dix pieds de profondeur, et leurs corps, mis bout à bout, tiendraient plus de 412 fois le tour de la terre."

Ensuite la guerre est pour les nations une source d'impôts de souffrances et de dévastation. La dette nationale de quatorze des Etats d'Europe monte à environ 6,250,000,000 de livres sterlings, en dehors du clairvoyant son origine à la guerre. Et cette somme loin de représenter la totalité des dépenses faites.

"Depuis la Réformation, l'Angleterre a dépensé, dans ses guerres, $6,989,190,000 de notre monnaie; de 1793 à 1815, c'est-à-dire pendant 22 ans, l'Angleterre, la France et l'Autriche ont dépensé $7,200,000,000 pour faire la guerre. Or, qu'on prenne ensuite la somme de prospérité et de bonheur que cet argent aurait pu produire employé à donner de l'essor à l'agriculture et à l'industrie.

Dès qu'on se place à ce point de vue, on doit naturellement se demander à quoi bon l'armée, à quoi bon la marine militaire?

Aussi la société pacifique n'hésite-t-elle pas à prescrire l'armée d'un trait de plume.

Pour la marine militaire c'est un peu plus difficile parce que son existence tient à d'autres considérations, comme par exemple la protection du commerce extérieur des nationaux résidant à l'étranger. Cependant on en fait pas à attaquer la suppression de toute, seulement, on lui fait l'honneur d'une discussion.

"A quoi bon une marine! disent-ils, à quoi sert elle en temps de paix! Que peut-elle faire en temps de guerre!

"Une raison que l'on donne communément pour justifier les dépenses occasionnées par notre marine, c'est que l'argent n'est pas perdu, qu'il fait vivre les ouvriers, commerçants, artisans et marins; mais ce n'est pas la raison sérieuse. Les deniers publics ne doivent être employés qu'à des objets d'utilité publique bien reconnue.

"On dit encore, ce qu'est plus spécieux, que la marine militaire est nécessaire pour la protection du commerce. Nous ne voulons pas dépréjuger les grands avantages du commerce, mais nous pourrions avoir absolument le même commerce sans avoir un seul bâtiment marchand à nous. Si nous n'avions pas de bateaux, les bateaux étrangers les supplémentent et cela ne nous coûterait pas une obole de plus en fret. Dans cette supposition nous n'aurions plus d'armateurs, mais cela ne changerait rien à la masse de nos affaires commerciales.

"Veut-on savoir, d'ailleurs, ce que coûte cette protection! De 1826 à 1843 la marine militaire a pesé au budget $42,402,002 23, ce qui dépasse de beaucoup les profits faits par toute notre marine marchande pendant le même temps.

"Le revenu des marines marchandes de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la France n'excède pas, n'atteint même probablement pas $35,572,214." Et la Grande Bretagne ne vit aucune cette année à sa marine militaire une somme de $33,680,000!—C'est à dire qu'une seule des trois grandes puissances maritimes dépense plus pour sa marine militaire que le bénéfice de la marine marchande de trois!

"Pour ne parler que de nos affaires, nous avons environ un million de tonneaux engagés dans le commerce étranger dont le profit moyen n'excède pas $6,000,000 par an.—Eh bien! pour protéger cette industrie, produisant six millions au plus, le gouvernement dépense $6,250,799!

"De 1789 à 1844, notre gouvernement a dépensé pour la guerre, pour la dette en résultant, $663,436,851. L'intérêt de cette somme à 6 pour cent suffirait pour construire le grand chemin de fer de Whitney depuis les lacs jusqu'à l'Océan Pacifique."

"En temps de paix la marine n'est bonne que à détruire les pirates; mais on sait que les vaisseaux et les frégates sont incapables d'atteindre les pirates. Les petits bateaux en voitures peuvent seuls y prétendre. Donc les trois-quarts et demi de notre marine ne sauraient atteindre leur but.

"En temps de guerre la marine ne peut rien pour la protection de nos foyers. Nous ne pouvons compter, pour cela, que sur l'armée, la milice et les forts. Toute la marine de la Grande-Bretagne ne saurait garder nos côtes de manière à prévenir un débarquement.

"Non bâtiment ne saurait, en temps de guerre, que des bouchons flottantes où l'on est égorgé en étouffant.

"Et c'est pour cela qu'on fait tant de dépenses!"

Telles sont, en substance, les vues de la société pacifique. Nous nous sommes bornés à les exposer. Un prochain article sera consacré à leur examen critique.

Chemin de Lorette.

Nous recevons une réclamation relative au compte rendu de l'affaire Cocoilla vs. Capdevielle.

On nous assure que M. S. Cocoilla réclame $6000 de M. Capdevielle hypothéquant de son côté que cette somme lui est acquise parce qu'il a fait les affaires du défendeur et lui a vendu pendant de bien longs jours nous de sa maison de commerce.

Cour Criminelle.—Sidney, esclave de M. Laurent Millaudon a été mis hier en jugement en vertu du Code noir, devant un jury de six propriétaires, sous l'accusation d'avoir tenté de vol sur la personne d'une Rosalinde Gentelle. Trouvé coupable par le jury il a été condamné à cinq ans de pénitentiaire à Baton Rouge et à recevoir cent coups de fouet.

Trouvé coupable de Jean Venard, qui était en liberté devant un petit jury, sous l'accusation d'escroquerie à la malle, au moyen de faux billets de banque. Venard a été condamné à cinq ans de pénitentiaire à Baton Rouge. Trouvé coupable de vol sur la personne de Pierre Lefort, il a été condamné à cinq ans de pénitentiaire à Baton Rouge. Le propriétaire devra payer les frais.

Theatre d'Orleans.

Jeudi soir — *Robert-le-Diable*.

Tout a été dit sur *Robert-le-Diable*; il y a peut-être de la témérité à en parler aujourd'hui à notre lecteur. C'est un de ces chefs-d'œuvre devenus populaires à force de sublimité, par un privilège attaché aux créations du génie. Le génie, c'est l'interprète de l'élément humain, et quand la foule se reconnaît dans un portrait, qu'il vienne du peintre ou du philosophe, quand elle entend le cri de ses passions dans l'harmonie du musicien, elle s'émeut et se passionne pour les artistes qui ont surpris son secret. Et qui plus que Meyerbeer fut habile à traduire dans la langue musicale les divers mouvements de l'âme humaine? Comme à travers la merveilleuse science de ses accords, on entend courir comme un écho de ses passions, joie ou tristesse, désespoir ou amour! Puisons au poème de son opéra: c'est cette lutte entre les deux principes, le bien et le mal; cette guerre aussi vieille que le monde, qui a eu pour héroïnes et pour poète Moïse et Milton, et qui dure toujours. Cette fois, c'est le bien qui l'emporte; le bon ange obtient enfin cette victoire après si longtemps troublée, et cette conclusion consolante sèche au milieu des pompes d'une bacchanale chrétienne, comme on les faisait au onzième siècle, aux accents pénétrant de l'orgue, au sein d'une harmonie que Robert a bien le droit d'appeler céleste. Et le démon, le mauvais ange, Bertram, est rendu aux enfers, d'où l'avait éloigné pour un temps, un sentiment fait pour lui mériter notre intérêt, la tendresse paternelle. Le voilà vaincu par Alice, par le bon ange. Et pourtant, que d'efforts il a fait pour garder son fils, pour le damner, comme il est damné! Il a excité toutes ses passions. Une après l'autre; la colère, il lui a fait perdre au jeu jusqu'à ses couronnes et son armes; la haine: il l'a rempêché de répondre au défi du prince de Grenade; l'amour: il l'a décidé au sacrilège pour pénétrer près d'Isabelle et quand, subjugué par la douleur filiale de son ancienne, Robert a jeté le rameau vert qui le rendait invulnérable, s'il a suivi dans sa fuite, c'est encore pour le tenir à l'image alors directement sous lui, et le vendre, il l'appelle son fils, il lui présente un poison irrévocable, il pleure, il supplie, il se traîne, et bientôt le sol manque sous ses pieds et le ramène au repaire qui lui.

Voilà le drame, voilà l'action autour de laquelle se groupent plusieurs figures plus ou moins épisodiques, telles que celle de Raimbaut le troubadour, normand chargé de conduire Alice près de Robert; et la principesse même dont le rôle est peu actif.

La représentation de jeudi a pour cause au public assez nombreux qui s'y trouvait une vive satisfaction et il en a donné plusieurs témoignages non équivoques à différentes reprises, par exemple où a accueilli à avec les bravos les plus vives, l'air de M. Arnold au premier acte, et celui de Mme Casati au second, c'était justice. On retrouvait dans le premier le lyrique et le goût qui le distinguent toujours, et dans le second, cette légèreté merveilleuse et ce timbre si pur qui, nous pouvons l'espérer, le sera plus compromis par une humidité trop modérée. Quant à M. Doury, c'est toujours le chanteur correct, soigneux et souvent brillant que l'on a coutume d'applaudir. Il y a des sons de joues encouragemens demandés à notre Dugazon, hâtons-le, aux succès multiples. Et nous sommes heureux d'avoir pu reconnaître dans M. Brossard un peu plus d'élèves que une très-sûre qu'on le doit pas se faire attendre, tous dignes qu'ils ont été par les chœurs et par l'orchestre. Cet ensemble doit avoir de bons rôles. Il unde mus doux, a tout le monde de pouvoir l'applaudir sans se tuer.

Sincerity.—La barque *Daniel Webster*, arrivée hier, a rencontré, le 2 de ce mois latitude 27, 3', longitude 85, 43, le navire à vapeur Télégraph, capitaine Brannoyer, parti de New-York pour la Nouvelle-Orléans, lequel avait une voie d'eau et une roue cassée. Le capitaine Webster a pris à son bord le second et trente hommes de l'équipage de ce steamer, ainsi que 23 passagers. Plus tard, le *Télégraph* est venu dans le port, avec deux qui étaient resté à bord.

Nous avons par le Baton Rouge, l'*Invasie*, que le trouble a été très-vif. Les entreprises ont été fortement endommagées. Ceux qui avaient coupé leur récolte avant le bond sont fort heureux.

La société de MM. Hunt et Ogden, dans la paroisse de cette Marie, a été incendiée il y a quelques jours.

On lit dans la *Gazette des Opéras* du 29:

"Un accident dont les suites peuvent devenir des plus déplorables est arrivé ces jours derniers au capitaine Carry, qui commandait autrefois un bateau à vapeur récemment le *Lodi*. Il paraît que le capitaine était occupé à faire relever le coque du Lodi, soudré il y a quelque semaine dans un bayou dont nous ne nous rappelons pas le nom, et que dans cette entreprise il avait vu abattre un certain arbre. Cet arbre allait tomber sur l'attente de ceux qui demeurent au chantier lorsque tout à coup le prisme de son tronc se heurta violemment le capitaine Carry que quand on le releva il avait les deux jambes cassées et une partie du corps sévèrement meurtrie.

"Nous donnons ce détail tel qu'il nous est été donné par un des amis de l'infortuné Carry; nous espérons néanmoins que la lettre qui a apporté cette triste nouvelle n'a pas dérité sous l'influence d'une lecture rapide, qu'il est de notre devoir de rectifier."

Mon cousin Vivant.—Nous voyons par le Rockingham *Register*, qu'un grand nombre d'habitants du comté de Rockingham, Virginie, sont attachés à la tempérance.

Mortality.—On assure que la population de Michigan a augmenté de plus de 80 pour cent depuis 1840.

Illinois.—Le recensement de l'Illinois, montre pareil phénomène, une augmentation considérable dans la population depuis 1840. Elle excède 200,000 en chiffres ronds. On pense que cet Etat contient maintenant 700,000 habitants. Depuis dix huit jours on a vendu trois mil de terre du gouvernement.

Iles Turques.—Par la barque Avola, capitaine Dunn, nous avons reçu des journaux des Iles Turques jusqu'au 20 Novembre. Les pluies ont contribué à guérir que des nouvelles exclusivement locales et des nouvelles de St. Domingue déjà connues.

Nouvelle invention.—Il paraît que sur la suggestion d'un journal anglais, un ingénieur artiste de l'Ohio a imaginé de faire des clochers en acier, et qu'il construit une importante établissement pour la fabriquer et pour le juin. Une cloche en acier pesant 50 livres coûte dans le pays $30, et se fait entendre à deux milles. Pour $300 on peut avoir un peu de beaux clochers.

On construit maintenant à Portsmouth, N. H. une fabrique qui aura 504 pieds de long. Elle consomme 50 mètres et emploiera de 12 à 1400 ouvrières.

Les maçons à Paris.—Le *Droit* contient à ce sujet des détails assez curieux, que nous lui empruntons:

"C'est une singulière existence que celle de certaines classes d'ouvriers à Paris, et rien n'est plus curieux que les établissements appropriés à leurs besoins et à leur manière de vivre, dont la masse du public n'a aucune idée. Les maçons, par exemple, forment un peuple à part dans la capitale; ils n'ont de rapport qu'avec ceux qui les emploient, et quand les travaux ne vont plus, ils en vont. Mais comme leur salaire ne s'élève pas très haut, et qu'ils doivent encore économiser pour les temps de chômage, il faut nécessairement qu'ils dépense aussi strictement regler. Il est donc établi des chambrées à leur usage, et ce sont ordinairement les femmes des maîtres compagnons qui créent cet établissement. Là, un carrier, petit-fils de France parmoin, a le gîte et la soupe deux fois par jour, mais les lits des chaînes sont obligés d'être occupés par deux individus. Il s'étonne que le premier occupant vous souvent arriver au milieu de la nuit, et se coucher à côté de lui une personne qu'il ne connaît pas; mais cet arrangement est reçu, et chacun n'en accomplit sans répugnance. Ce n'est pas là qu'est le mal!

"A la tête de chaque lit existe une planche qui sert à déposer les effets des deux compagnons. Ces hommes, qui ne se connaissent pas, ne passent souvent que une seule nuit ensemble, et l'arrive que celui qui se lève le premier emporte avec les siens les effets de son camarade endormi. Cet vol se nomme vol fréquemment dans quelque temps, et la nuit dernière, la nommée Marchandet a été arrêtée, de nuit, dans une chambrée de la rue Cloche-Perce. Le gouvernement Marchandet, à son réveil, était dans un véritable désespoir. Ce n'était pas tant sa montre, son argent qu'elle a qu'il regrettait, mais un cordon en cheveux, précieux, tendre gage d'amour qu'il tenait à conserver, et que le voleur, est était un peu consciencieux, devrait bien lui restituer."

Dieux pareils, dieux pères.—La dame Puget, coiffeur, rue des France-Bourgeois, 65, au Marais, possédait dans une pouture deux poupées en cire de grandeur naturelle, coiffées avec un art divin, au goût du jour, revêtues de riches étoffes, et tournant magnifiquement sur un pivot, à la grande admiration des passans et des gamins du quartier. La mère elle-même, décoiné avec luxe, remarquable à un coup d'œil, et un candélabre à six grands, le soir, des feux de lumière sur ce groupe. Vraisemblement qu'un nouveau Pygmalion aurait voulu pouvoir animer.

La cage contenant ces merveilles était soigneusement hermétiquement fermée, et un fumoirs avait été disposé pour absorber les émanations du gaz. Cependant, qu'on ne prenait pas toujours le soin de nettoyer, s'engorgeas de suie, et hier, avant la fermeture de la boutique, un flocon de suie enflammée tombé sur une des poupées, et communiqua le feu à ses vêtements. En quelques instans, tout fut embrasé, et la dame Puget, qui se trouvait dans une pièce adjacente, fut atteinte d'asphyxie; mais les secours sont arrivés promptement, et ce commencement d'incendie a été maîtrisé de suite, il n'y a eu de victimes que les deux poupées que la chaleur a fait fondre, et qu'on n'a plus retrouvées que sous la forme d'un bloc de cire.

Gouverneur Prudhomme de Jardinage.

Reçu par les navires Vaillant et Bunce, un grand assortiment de graines potagères, fleurs, arbres fruitiers, arrivés par l'ab. Mobile, Pensacola, Apalachicola, Tallahassee, Mobile, Pensacola, Apalachicola, Tallahassee, Mobile, Pensacola, Apalachicola, Tallahassee,